



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

**Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf novembre à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Ville de VERDUN s'est réuni à Espace des Cordeliers - 1 rue des petits frères - 55100 VERDUN sous la Présidence de M Samuel HAZARD, Président,

**Décision Modificative de
crédits n°1 : Décision
Modificative Générale -
Budget principal

DCV241119_001**

Présents :
M Samuel HAZARD, Mme Sylvie BOURDIN WATRIN, Mme Christine PROT, M Bernard GOEURIOT, M Eric BAL, Mme Karen SCHWEITZER, Mme Lucette LAMOUSSE, M Yvan CHARDIN, Mme Lucienne DE BOUVIER DE CACHARD, M Jean-Michel CORRIAUX, M Jean-Marie BRUNEL

Absents-excuses :
Mme Christel RENAUD, Mme Evelyne VINCKIER, Mme Béatrice MULLER

A délégué son droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :
- Mme Sandrine JACQUINET DEBEAUMOREL à Mme Christine PROT

Entendu l'exposé de M Bernard GOEURIOT, adjoint,

Résumé :

Cette Décision Modificative Générale permet de proposer des ajustements budgétaires afin de prendre en compte l'évolution des crédits consommés.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces inscriptions budgétaires.

A/Contexte-Problématiques

Les propositions de modifications budgétaires sont les suivantes : voir tableaux

En investissement

En dépenses, il convient de réduire les crédits non consommés et non engagés concernant l'acquisition d'un logiciel et la réparation de la toiture du bâtiment 55 rue Miribel.

En fonctionnement

En dépenses, il convient d'ajuster les crédits des dépenses de subventions en lien avec le transfert de cette compétence au CIAS conformément aux statuts.

En recette, il s'agit d'inscrire l'augmentation de loyer du bâtiment Miribel au titre de l'année 2024.

La subvention d'équilibre versée par la Ville de Verdun est donc ajustée en conséquence.

E/Cadre réglementaire, financier et technique et solutions proposées

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

ADOpte la Décision Modificative Générale

M. le Maire, Président du CCAS, certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, Président du CCAS, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 22/11/2024
Qualité : CCAS VERDUN - Président

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Tout courrier doit être adressé de façon impersonnelle à :
Monsieur le Président du CCAS – 14, Rue des Tanneries – Boîte Postale 80719 – 55107 VERDUN CEDEX

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

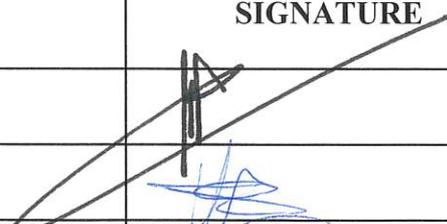
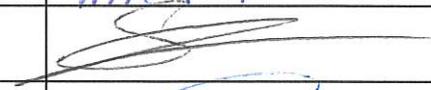
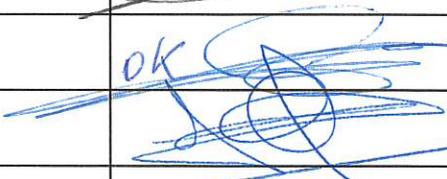
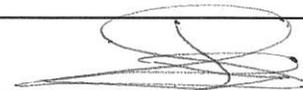
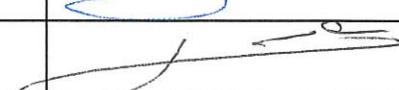
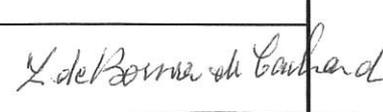


ID : 055-265500264-20241119-DCV241119_001-DE

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY
CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

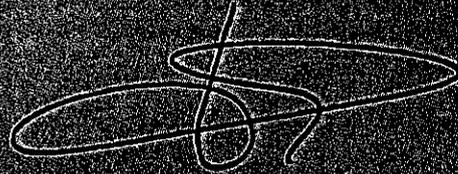
Tout courrier doit être adressé de façon impersonnelle à :
Monsieur le Président du CCAS – 14, Rue des Tanneries – Boîte Postale 80719 – 55107 VERDUN CEDEX

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS
du 19 novembre 2024**

NOM	PRENOM	SIGNATURE
Monsieur HAZARD	Samuel	
Madame WATRIN	Sylvie	
Madame PROT	Christine	
Madame JACQUINET DEBEAUMOREL	Sandrine	Procuration à Mme PROT
Madame SCHWEITZER	Karen	
Monsieur GOEURIOT	Bernard	OK 
Monsieur BAL	Eric	
Madame RENAUD	Christel	
Monsieur CORRIAX	Jean-Michel	
Monsieur CHARDIN	Yvan	
Monsieur BRUNEL	Jean-Marie	
Madame LAMOUSSE	Lucette	
Madame VINCKIER	Evelyne	
Madame MULLER	Béatrice	
Madame DE BOUVIER DE CACHARD	Lucienne	

Verdun le 19/11/2024

Je soussigné JACQUINET-DEBEAUGOREL Soudrine
donne ma procuration à Mme PRAT Christine
pour le CA du CCAS du 19 novembre 2024



SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellés	DMG	Montant
		DEPENSES		-27 364,40
20		Immobilisation incorporelles		-10 500,00
	2051	concessions et droits similaires	-10 500,00	
21		Immobilisation corporelles		-16 864,40
	21351	Batiment public	-16 864,40	
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellés	DMG	Montant
		RECETTES		1 000,00
040		Opérations d'ordre de section à section		1 000,00
	28188	amortissements autres immobilisations corporelles	1 000,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Libellés	DMG	Montant
		DEPENSES		-15 965,90
65		Autres charges de gestion courante		-42 575,00
	6568	autres secours	3 685,00	
	65888	autres charges exceptionnelles	560,00	
	65748	subvention fonctionnement aux associations	-46 820,00	
011		Charges à caractère général		31 609,10
	6042	achats de prestation de services	32 100,00	
	60623	alimentation	-6 000,00	
	60632	fournitures de petit équipement	-1 200,00	
	6068	autres matieres et fournitures	1 050,00	
	611	contrat de prestation de services	2 330,00	
	6281	concours divers	647,10	
	63513	autres impot locaux	882,00	
	637	autres impot taxes et versement assimilés	1 800,00	
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 000,00
	6811	dot aux amortissement des immos incorporelles et cor	1 000,00	
012		Charges d epersonnel et assimilés		-6 000,00
	6218	autres personnels experieurs	-6 000,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Libellés	DMG	Montant
		RECETTES		-173 110,00
74		Dotations subventions et participations		-175 000,00
	74741	Communes membres au GFP	-175 000,00	
75		Autres produit de gestion courante		1 890,00
	752	Revenus des immeubles	1 890,00	

CREDITS CUMULES 2024

Chapitre	Budget primitif	report	DMG	Budget total 2024
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
001				
16				
20	10 500,00		- 10 500,00	
21	48 800,00	425,76	- 16 864,40	32 361,36
Total	59 300,00	425,76	- 27 364,40	32 361,36
Recettes				
001	67 689,99			67 689,99
10	838,00			838,00
16				
021				
040	14 000,00		1 000,00	15 000,00
Total	82 527,99	-	1 000,00	83 527,99
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	191 610,93		31 609,10	223 220,03
012	221 000,00		- 6 000,00	215 000,00
65	54 268,00		- 42 575,00	11 693,00
66				
67	1 000,00			1 000,00
023				
042	14 000,00		1 000,00	15 000,00
Total	481 878,93	-	- 15 965,90	465 913,03
Recettes				
002	390 881,91			390 881,91
013				
70	22 326,00			22 326,00
74	440 000,00		- 175 000,00	265 000,00
75	29 097,00		1 890,00	30 987,00
77				
78				
Total	882 304,91	-	- 173 110,00	709 194,91